

Après la prière du muezzin, la caravane reprend sa marche, s'éloigne et disparaît. Le désert reste seul. La tenue. — La voix :

L'ambulante cité se perd dans le lointain ;  
Elle fuit, elle fuit... on la voit disparaître  
Comme une vapeur du matin :  
Et, du désert redevenant le maître,  
Le silence éternel que l'âme seule entend,  
Sur sa couche de sable, immobile, s'étend.

La voix du désert, représentée par le chœur, reprend alors son hymne du début à la glorification d'Allah ; et l'œuvre est achevée !

Il a fallu, pour concevoir et produire, ainsi faite, une pareille symphonie, quelque peu plus d'imagination, de silence, d'inspiration, de génie musical et poétique, ce me semble, que pour écrire une millième fois la petite et mesquine symphonie de Haydn.

Je n'ai pas besoin d'ajouter maintenant que David écrit en maître ; que ses morceaux sont coupés, développés, modulés avec autant de tact que de science et de goût, et qu'il est grand harmoniste ; que sa mélodie est toujours distinguée, et qu'il instrumente extraordinairement bien. C'est une conclusion qu'on doit tirer, j'imagine, de tout ce que j'ai dit.

Hector BERLIOZ.

---

## Les idées et les faits

---

**L**e vous avais promis de vous parler, dès le premier loisir, de la S. M. I., la Société de musique indépendante, et des flots d'encre comme d'épithètes qu'elle fit couler. Quiconque s'occupe de musique doit, aujourd'hui, en dépit de tout ce que peut avancer la sagesse des nations, se faire à l'idée que toujours, dans le royaume de l'Opéra et de la Sonate, Eléphantide a guerre avecque Rhinocère. Et à discuter les causes et la portée de ce phénomène, on finirait par risquer d'employer des arguments tout aussi banaux que lorsqu'on parle, par exemple, pour ou contre le leitmotif. Mais en l'espèce, la bataille fait rage, pour l'extrême édification du spectateur attentif qui aime à évoquer le romancier-feuilletoniste. Oyez plutôt.

Donc, une « Société de musique indépendante » s'est fondée ; pourquoi ? Mais pour donner des concerts, pour « créer un milieu libre où toutes les tentatives artistiques, sans distinction de genre, de nationalité, de style ou d'école recevront bon accueil ». C'est là un beau programme, mais qui, à en croire certains, ne sert qu'à masquer les plus noirs desseins : on a accusé ladite société de « chercher à dresser l'un contre l'autre les deux plus grands musiciens de la France actuelle » — Gaston Carraud *dixit* le 3 mai — d'« engager M. Fauré dans une sorte de rivalité contre M. d'Indy » (Pierre Lalo, dans le *Temps* du 31 août), et le tout, parce qu'« un groupe de jeunes compositeurs fort remuants, qui établirent à la Société Nationale le commencement de leur réputation, ont trouvé mauvais que le droit d'en faire autant n'y fût pas réservé à leurs agrés » (G. Carraud, *ib.*) ; que « ces jeunes gens, dont les meilleurs doivent à la Société Nationale leurs premiers succès et leur naissante renommée, se sont avisés un beau jour que la vieille Société ne faisait pas une assez large place, sinon à eux-mêmes, du moins à leurs amis et à leurs disciples » (P. Lalo, *ib.*). Fi, que

cela est donc laid, et quelle noirceur ne se dissimule-t-elle pas sous les fières déclarations, plus haut citées, du manifeste de la S. M. I. !

La plupart d'entre nous autres, avec de plus courtes vues, se borneront pourtant à penser que du moment qu'un groupe de jeunes artistes a vu la nécessité d'un nouveau débouché pour les œuvres musicales, a eu l'énergie de le créer, tout est pour le mieux dans le plus déplorable, au surplus, des mondes musicaux ; que d'offrir la présidence de la société nouvelle à M. Fauré, c'était tout bonnement choisir un musicien à la fois très autorisé et libre, pour toutes les raisons, d'accepter ; que la Nationale et l'Indépendante peuvent fort bien poursuivre chacune leur action, qui peut être excellente, non point en s'opposant l'une à l'autre, mais parallèlement quoique à distance. Je sais bien que M. Carraud nous dira :

« Sachant les longs services qu'a rendus la Société Nationale, et la quantité fabuleuse de musiciens inconnus et de musique nouvelle que chaque année encore elle porte au jour, vous vous demanderez à quel besoin vient répondre la Société Musicale Indépendante. »

Et M. Pierre Lalo, fortement armé de conditionnels :

« Quant à l'utilité de la Société indépendante, il faut convenir que jusqu'ici elle n'apparaît pas très clairement. Les ouvrages dignes d'admiration ou d'intérêt qu'elle a fait entendre ce printemps, on les eût entendus partout ailleurs, et quand bien même elle n'eût pas été créée ; les autres, qui peut-être n'eussent pas été entendus sans elle, il eût autant valu qu'on ne les entendit jamais. »

Pourtant, on peut ne pas admettre, avec l'éminent critique du *Temps* que

« La Société Nationale ne parvenait déjà qu'avec beaucoup de peine à composer des programmes intéressants... Désormais nous aurons deux sociétés au lieu d'une : chacune d'elles n'aura, pour former ses programmes et remplir ses séances que la moitié de la somme extrêmement petite d'œuvres dignes d'intérêt qui paraissent chaque année. »

D'abord, chaque institution de concerts a sa clientèle plus ou moins stable, et chacune entraîne, par la force des choses, l'apparition d'un certain nombre d'auditeurs nouveaux. Pour cette raison autant que pour d'autres, je suis de ceux qui se réjouissent fort de voir les auditions de musique nouvelle se multiplier en divers lieux, au Cercle Musical aussi bien qu'aux Séances Parent, à la *Scbola Cantorum* aussi bien qu'aux divers Salons, à l'Indépendante aussi bien qu'à la Nationale.

Je veux bien que l'on note, en ne la blâmant point, « l'hilarité soulevée par les effarantes pièces pour piano de M. Zoltan Kodaly » (G. Carraud *ib.*), pièces « dont la stupéfiante bouffonnerie, confirme M. Lalo (*ib.*), a plongé l'assistance d'abord dans l'ahurissement, puis dans une hilarité discrète, puis dans un fou rire convulsif » et chacun avait en effet le droit de rire pour peu qu'il le trouvât bon. Mais on a ri à *Tannhaeuser* aussi bien qu'à *Pelléas* ; et quoique ce rapprochement ne prouve rien, sinon que tout jugement est révoquant, l'épreuve par l'audition — j'ai presque honte de brandir de pareils truismes — et par de nombreuses auditions, est et restera la seule valable.

En veut-on une preuve nouvelle ? M. Lalo juge le *Psaume LXII* de M. Florent Schmitt, joué au troisième concert de la S. M. I.

« Une œuvre copieuse, bruyante, truculente, surchargée d'une couleur d'Orient assez brutale, à effet superficiel et d'ailleurs à gros effet. »

Mais dans *Comœdia*, Willy fait entendre un tout autre son :

« Cantique d'exultation, cri de triomphe d'une puissance souveraine... Quelle surprise que cette splendide clameur de joie ! Bravo, Florent Schmitt, c'est un chef-d'œuvre ! Comment se fait-il que ni Chevillard, ni Colonne, ni aucune autre confrérie musicale n'ait coupé le psaume sous le pied de la S. M. I. ? »

Voilà la réponse. Supposez un comité dont la majorité penche pour une des opinions, un autre dont la majorité soit de l'opinion inverse, et vous trouverez qu'*a priori* deux sociétés vaudront mieux qu'une ; voire que trois, si elles peuvent vivre, vaudront mieux que deux. A la S. M. I. de prouver sa force en vivant.

On le voit du reste — et on le savait déjà — il est vrai qu'au royaume de la musique française, Eléphantide a guerre avecque Rhinocère, pour un peu, on déclarerait l'état de siège. Constatons-le, instruisons-nous à méditer sur cet état de choses, très préférable, somme toute, à un excès d'indifférence, mais ne nous frappons pas. Tout cela sera mis au point par le temps et plus vite qu'on ne le croit peut-être. Vouloir trancher de pareils conflits reviendrait à peine, tout compte fait, à partager un brin d'herbe entre quelques fourmis.

..

Tel me paraît être l'avis de notre excellent collaborateur Camille Mauclair, qui dans la *Revue* se livre à maintes considérations sur l'*Etat actuel de la musique française*. Lui aussi relève la querelle de partis, mais avec cette conclusion curieuse :

« Les uns sont compassés et les autres excentriques. Mais ils sont réunis plus qu'ils ne le pensent par plusieurs considérations. La première est que manquer d'inspiration native, et ne point réussir à la remplacer par les vertus du fort en thème, revient à peu près au même que briser constamment son inspiration par un polymorphisme exaspéré, et qu'être bardé de règles est aussi fâcheux que les envisager à rebours. La seconde considération, c'est que l'art dogmatique et l'art chaotique ennuient également le public et le déconcertent.

« Ce qui frappe d'abord, c'est le défaut absolu de puissance. La musique actuelle est curieuse, prenante, savante, ouvragée, rare ; je pourrais offrir un bon lot d'épithètes ; mais elle est petite, elle est toute petite. Mon Dieu, qu'elle l'est donc ! Sans doute ses auteurs la font ainsi pour la faire avec soin, mais vraiment, à ce point ! Et puis elle a le seul tort qu'avait la jument de Roland, douée de toutes les qualités : c'est qu'elle est morte. Elle ne vit pas, parce qu'elle est conçue selon une esthétique qui coupe les ponts entre elle et la sensibilité du public. Et enfin, elle est ennuyeuse. Eh quoi ! une musique si « amusante » ? Oui. Elle est ennuyeuse, non point à la façon des œuvres plates et monotones, mais parce qu'il y a une disproportion considérable entre la fatigante attention qu'elle exige et l'impression fugace que nous en recueillons. Elle fatigue et ennue comme les tours d'un équilibriste que nos yeux finissent par ne plus pouvoir suivre.

« Les délicats que sont nos scholistes et nos « ravelistes » sont malheureux : rien ne saurait les satisfaire, mais surtout la mélodie, l'ennemie jurée, l'incarnation de la poncivité ! Dès qu'une malheureuse mélodie s'avise de chanter en eux — et on pressent chez certains qu'il pourrait en naître d'exquises — ils rougissent de honte et se précipitent pour la briser, la décomposer, la rendre méconnaissable. La mélodie, c'est visible : il ne faut pas d'émotion. La seule émotion musicale permise, c'est la satisfaction résultant d'une opération mathématique très savamment préparée, conduite et terminée.

« Ce n'est pas cette musique-là que la foule espère et attend. Et la foule est devenue exigeante, parce qu'on a déchaîné en elle une violente et tyrannique passion. On l'a rendue mélomane. On a tant fait, que le concert orchestral est devenu pour elle un besoin. On a ouvert une voie nouvelle à l'irruption de sa sensibilité collective, à l'expansion de son énergie nerveuse. On l'a électrisée par la symphonie, on a orienté vers la musique toutes ses tendances de mysticisme informulé, d'épanchement, de lyrisme. On l'a habituée à trouver comme à mettre dans la musique d'orchestre toutes

ses émotions, ses évocations, ses imaginations littéraires, picturales, sentimentales. On a constitué un public névrose, inquiet, enthousiaste, inégalement averti, cherchant tour à tour l'apaisement et l'excitation : et c'est avec les joies abstraites et sèches de la musique pure, à présent, qu'on prétendrait satisfaire cette foule ! Il est bien temps. »

Conclusion que j'offre sans commentaire aux méditations des lecteurs du *Courrier Musical*. Aussi bien l'occasion reviendra-t-elle bientôt de reparler de ce sujet capital. Mais, pour cette fois, *sat prata biberunt*.

KHLUYST.

---

## Théâtre des Arènes de Béziers

### « Héliogabale »

Tragédie lyrique en 3 actes, de M. Emile SICARD

Musique de M. Déodat de SÉVÉRAC

---

**Q**UAND, à la mi-décembre 1909, l'Opéra-Comique, notifiant une fois encore à notre admiration l'œuvre d'un nouveau musicien de France, donna la première représentation du *Cœur du Moulin*, survenant après le détestable *Quo Vadis*, les critiques, et en particulier M. Pierre Lalo, goûtèrent le poème lyrique de M. Déodat de Sévérac comme un précieux « tonique ». Le *Temps* s'exprimait ainsi : « La fortune nous accorde enfin une faveur. Après tant de productions mauvaises, médiocres ou pires, voici un dédommagement et une revanche. » Force nous est de tenir aujourd'hui le même langage. M. de Sévérac arrive à Béziers après une période d'anarchie musicale. Il a l'heur de succéder à M. André Gailhard, prix de Rome. Mais sa victoire, pour être facile, n'en est pas moins méritée. S'il a vaincu sans péril, il ne triomphe pas sans gloire... Sa musique, qui doit son prestige et son charme émotif à ce fait, tout simple en apparence, qu'elle est de la Musique, opéra donc périodiquement le miracle de la résurrection de Lazare. A Béziers, un faux Lazare — n'est-ce pas Lazare-le-Pâtre ? — avait usurpé la place du vrai, du seul que nous vénérons. Voici le saint rendu à la vie. Hosannah !...

Il nous serait loisible de contester l'agencement dramatique et la langue littéraire, chargée de scores symbolistes, de la tragédie de M. Emile Sicard. Mais *non est bic locus*. Il est préférable de souligner l'exacte appropriation du poème à la musique, à la musique décorative s'entend car, dans le plein air, les subtiles notations psychologiques sont dispersées et volatilisées. Outre qu'il fournit avec abondance au compositeur cortèges, divertissements, processions, cérémonies, épisodes et thèmes lyriques, le poète d'*Héliogabale* pousse l'humilité dirai-je chrétienne, à l'acte des Catacombes, jusqu'à dérober son verbe derrière les textes liturgiques et le bon goût jusqu'à renoncer à vouloir traduire l'inexprimable. L'auteur de la *Samaritaine* qui mit le *Pater* en alexandrins alambiqués eut plus de présomption. De plus, le vers de M. Sicard, éminemment fluide, harmonieux, musical, appelant sans cesse le *lied*, a utilement secondé l'inspiration du compositeur. M. de Sévérac a été mieux partagé que M. Saint-Saëns qui dut inscrire, dans *Parysatis*, des doubles croches sous la cocasse prose rimée de Mme Dieulafoy et célébrer la mort du « léopard » qui « tomba percé de part en part ».